

# Appel à Projets de recherche et/ou Manifestations Scientifiques Année 2026

## Lettre de cadrage

### Contexte

L'Institut *Culture, Patrimoine, Sociétés Numériques* (CPSN) lance son Appel à Projets pour 2026, pour financer des projets de recherche et/ou des manifestations scientifiques. **Toutes les thématiques entrant dans le périmètre scientifique de l'Institut ICPSN** (notamment la Culture, le Patrimoine, les Sociétés Numériques ou leurs interactions) **sont éligibles. L'Institut limitera sa participation financière à 7 000 euros par projet.** 

### Modalités de soumission

La date limite de dépôt des projets est fixée au 20 janvier 2026, 17h.

Les candidats doivent compléter le formulaire de candidature joint à cet appel, comprenant :

- La fiche d'identité du projet (intitulé, résumé etc.)
- La description du projet (avec des items attendus pour un projet de recherche ou un colloque)
- Les partenaires impliqués et leurs apports respectifs

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne sera pas examiné.

## Critères d'éligibilité

Pour être prise en compte, la demande doit être portée par un.e membre d'un CER ET d'une unité de recherche rattaché à l'Institut ICPSN.

Les dépenses éligibles sont uniquement liées à des dépenses de fonctionnement, destinées au recrutement d'un stagiaire de Master (I ou II) impliqué dans la réalisation du projet, à des frais de missions, des prestations ou à des frais liés à une manifestation scientifique, qui devra se tenir dans les locaux d'Avignon Université.

Ne sont pas considérées comme éligibles les dépenses de masse salariale (postdoctorant.e., ingénieur.e.s), les dépenses d'investissement liées à l'acquisition d'équipements d'un montant unitaire supérieur à 800 euros, ni les demandes de soutien à l'édition scientifique.

## Critères d'évaluation

Les projets déposés seront étudiés par les membres du Conseil Consultatif élargi. La subvention attribuée par l'Institut dépendra des besoins spécifiques du projet, de la qualité du dossier, de l'intérêt du sujet et de son adéquation avec les critères de sélection indiqués dans le formulaire.

Ce classement sera réalisé en tenant compte des critères suivants :

- Qualité scientifique du projet et son potentiel de rupture,
- Développement de collaborations internationales,
- Implication des membres rattachés au sein de l'Institut,
- Historique des attributions précédentes au(x) porteur(s) du projet,

D'autres éléments constitueront une plus-value au dossier (sans ce que ces éléments soient restrictifs) :

- Inscription dans les orientations stratégiques de recherche de l'Institut,
- Pluridisciplinarité et portage associant des membres d'au moins 2 unités de recherche,
- Suite envisagée pour aller vers des appels à projets de plus grande envergure (projets de recherche),



- Qualité de la publication des actes (pour les manifestations scientifiques),
- Implication de partenaires étrangers,
- Apports de cofinancements extérieurs (hors Avignon Université),

# Publication des projets retenus

Le classement proposé par le Conseil Consultatif élargi sera voté par le Conseil de l'Institut du 3 février 2026.

La publication des résultats sera diffusée le 4 février 2026. Les personnes lauréates seront informées par mail de façon à envisager l'ouverture d'une ligne budgétaire spécifique dans les meilleurs délais possibles.

# Règles financières

Les budgets sont alloués à l'unité de recherche de la personne qui porte le projet. Le projet peut impliquer des partenaires étrangers mais les fonds sont uniquement gérés par les unités de recherche d'Avignon. Ces fonds devront d'ailleurs être consommés avant le 31 décembre 2026. Aucun frais de gestion ne sera prélevé.

# Restitution des résultats (fin d'année 2026)

Le dépôt d'une demande de soutien est un engagement à réaliser le projet, en cas de financement sur l'année civile de l'appel, et à rendre compte au Conseil de l'Institut ICPSN des résultats du projet en décembre de la même année.

Un bref rapport scientifique et financier sera demandé aux lauréates et lauréats (2 pages de synthèse).

Les lauréats et lauréates s'engagent à déposer le rapport scientifique dans l'archive ouverte HAL d'Avignon. Université. Il est aussi demandé aux personnes lauréates de mentionner le financement obtenu dans toute production scientifique associé à l'appel, en indiquant la mention suivante : Ce projet a obtenu le soutien de l'Institut Culture, Patrimoine, Sociétés Numériques, à travers une dotation financière d'Avignon Université; This project has received a financial support from the Institute of Culture, Patrimoine & Numerical Socities, ICPSN, Avignon University, through a specific funding.

## Calendrier et rappels des dates importantes

Document rédigé par la direction de l'Institut le 25 octobre 2025

Document voté par le Conseil de l'Institut le 4 novembre 2025

Diffusion de l'appel le 5 novembre 2025

Rappel de la date limite de dépôt : 20 janvier 2026, 17h

Rappel de la date limite de publication et vote par le Conseil d'Institut : 3 février 2026



# Appel à Projets de recherche et/ou Manifestations Scientifiques Année 2026

# **Formulaire**

Une fois complété, ce formulaire doit être libellé « AAP-ICPSN-2026\_Nom porteur\_Acronyme Projet », puis être envoyé au format .pdf à l'adresse suivante : <a href="mailto:equipe-dir-icpsn@univ-avignon.fr">equipe-dir-icpsn@univ-avignon.fr</a>
Date limite de réception des candidatures : 20 janvier 2026, 17h (heure française)
Proclamation des résultats après le Conseil de l'Institut du 3 février 2026

### **IDENTIFICATION**

Civilité/NOM/Prénom du porteur ou de la porteuse du projet	
Section du comité national de la recherche scientifique	
Établissement de rattachement	
Code Unité	
Nom du laboratoire et/ou de l'équipe d'accueil	
S'il entre dans l'axe identitaire <i>Cultures et création</i> , souhaitez-vous que	Oui / Non
ce projet soit ajouté à <i>l'agenda de la Villa Créative</i> ?	

### **Projet**

Type de projet	Recherche : Oui / Non	Colloque : Oui / Non
Titre long du projet		
(150 caractères maximum)		
Acronyme du projet		

## Identification des autres participants au projet (rattachées à l'Institut / hors Institut / hors AU)

Code Unité (UMR, UPR, etc.)	Nom du l'unité de recherche	NOM Prénom (et statut des personnes impliquées)

### **RESUME**

(	(8 lignes maximum)			



#### **DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET**

Pour un projet de recherche (5 pages maximum incluant la première page du formulaire + le budget) :

- 1. État de l'art, positionnement et ambition visée par le projet
- 2. Description du programme scientifique
  - 2.1. Verrous scientifiques et objectifs visés
  - 2.2. Méthodologies mises en place
- 3. Résultats attendus
- 4. Pistes envisagées pour la suite
- 5. Complémentarité de l'équipe projet et contribution des participants
- 6. Détails du budget demandé

### **Bibliographie**

Pour un projet de manifestation scientifique (4 pages maximum incluant la première page + le budget) :

- 1. Contexte de recherche
- 2. Description de la manifestation
  - 2.1. Organisation des sessions / programme envisagé
  - 2.2. Modalité de soumission / sélection
  - 2.3. Composition du comité scientifique
- 3. Résultats attendus
- 4. Pistes envisagées pour la suite
- 5. Complémentarité de l'équipe projet et contribution des participants
- 6. Détails du budget demandé

**Bibliographie** 

## **BUDGET (1 page maximum)**

Tableau à compléter et à ajuster selon la nature du projet (recherche ou manifestations scientifiques) (le soutien de l'ICPSN se limitera à 7000 euros HT maximum)

Nature des dépenses prévus	Budget demandé à l'ICPSN	Autres soutiens financiers complémentaires	Source de ces soutiens financiers complémentaires
Frais de déplacements + frais d'hébergements			
Détails :	€	€	
Frais de repas (date, nombre de personnes)			
Détails :	€	€	
Financement d'un stage de Master (niveau, durée)			
Détails :	€	€	
Frais d'équipement (montant unitaire inférieur à 800 € HT)			
Détail :	€	€	
Prestations de service étroitement liées à la mise en œuvre			
du projet			
Détails :	€	€	
TOTAL	€	€	

4